

**Procès-verbal
de la 8^e réunion de l'assemblée générale du CCQCA
tenue le 3 février 2022 sur ZOOM**

22.08.01	OUVERTURE	2
22.08.02	PRÉSENTATION DES PERSONNES INVITÉES	2
22.08.03	ACCREDITATION PROVISoire DES DÉLÉGUÉ-ES	2
22.08.04	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	2
22.08.05	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.....	3
22.08.06	AFFILIATIONS.....	3
22.08.07	CORRESPONDANCES	3
22.08.08	JOURNÉE THÉMATIQUE EN CONDITION FÉMININE - 8 MARS.....	3
22.08.09	TÉMOIGNAGE CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN-CSN	4
22.08.10	TOURNÉE RÉGIONALE.....	5
22.08.11	CONGRÈS JUIN 2022.....	5
22.08.12	PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX OFFERTS EN PANDÉMIE	7
22.08.13	L'ENTRAIDE À LA CSN	7
22.08.14	BOTTIN DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES.....	7
22.08.15	ACCREDITATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES.....	8
22.08.16	NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ÉLECTION.....	8
22.08.17	PREMIER RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ÉLECTION.....	8
22.08.18	PRÉSENTATION PAR IANIK MARCIL, ÉCONOMISTE	9
22.08.19	QUESTIONS DE PRIVILÈGE	11
22.08.20	DEUXIÈME RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ÉLECTION.....	14
22.08.21	INSTALLATION DES PERSONNES ÉLUES.....	14
22.08.22	DÉFI TÊTES RASÉES AU PROFIT DU CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN-CSN	14
22.08.23	DIVERS.....	15
22.08.24	AJOURNEMENT	15

22.08.01 OUVERTURE

La présidente procède à l'ouverture de l'assemblée générale et livre ensuite son mot d'ouverture aux personnes déléguées.

22.08.02 PRÉSENTATION DES PERSONNES INVITÉES

Le secrétaire général effectue la présentation des personnes invitées :

- Louis Bégin, président de la FIM-CSN
- Pierre Brassard, président de la CSN-CONSTRUCTION
- Marjorie Guay, vice-présidente régionale Québec-Chaudière-Appalaches FSSS-CSN
- Émilie Têtu, Leucan
- Laurie Gingras, Leucan
- Ianik Marcil, économiste indépendant

Il est proposé par Laurie Bégin-Morneau
Appuyé par Jean-Louis Simard

D'accréditer les personnes invitées à la 8^e réunion de l'assemblée générale du CCQCA.

ADOPTÉ

22.08.03 ACCRÉDITATION PROVISOIRE DES DÉLÉGUÉ-ES

Il est proposé par Laurence Baron
Appuyé par Sylvie Rioux

D'accréditer provisoirement les délégués à la 8^e réunion de l'assemblée générale du CCQCA.

ADOPTÉ

22.08.04 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire général procède à la lecture et à la présentation de l'ordre du jour.

Il est proposé par Émilie Tremblay
Appuyé par Sophie Beaumont

D'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ

22.08.05 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Manon Douville
Appuyé par Ginette Landry

D'adopter le procès-verbal de la 7^e réunion de l'assemblée générale du CCQCA tenue le 16 décembre 2021.

ADOPTÉ

22.08.06 AFFILIATIONS

La présidente souhaite la bienvenue à la vingtaine d'employé-es de la sécurité du casino de Charlevoix, qui était représentés jusqu'ici par les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), et qui intègrent le Syndicat des employé-es du Casino de Charlevoix (CSN) qui lui, est affilié au Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches (CSN), à la Fédération des employées et employés des services publics CSN (FEESP-CSN) ainsi qu'à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

22.08.07 CORRESPONDANCES

Le secrétaire général procède à la lecture de la lettre de remerciement de l'organisme « Le Rempart-Centre d'hébergement et d'accueil ».

Proposé par Luc Bourassa
Appuyé par Alain Juneau

De recevoir la lettre de remerciement de l'organisme Le Rempart.

ADOPTÉ

22.08.08 JOURNÉE THÉMATIQUE EN CONDITION FÉMININE – 8 MARS

La vice-présidente demande aux membres du comité des femmes de se présenter aux personnes déléguées. Le comité est formé d'Élizabeth Cyr, Marie-Michèle Doiron, Béatrice Técher, Caroline Verret, Bérengère Lottin, Barbara Poirier et Mélanie Pelletier.

Elle souligne aussi la présence à l'assemblée de Linda Mercier, anciennement représentante à la vie régionale pour la région Beauce–Les Etchemins et militante qui est toujours impliquée au regroupement des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches.

La vice-présidente dévoile ensuite le thème de la journée du 8 mars « L'avenir est féministe ! »

Elle explique les travaux, tant au niveau de la forme que du contenu, qui ont été effectués par le comité des femmes en vue de la tenue de la journée thématique en condition féminine du conseil central du 8 mars 2022. Elle mentionne notamment que les membres du comité désirent innover et qu'en ce sens, elles invitent les hommes à titre d'alliés, à participer à la journée thématique.

Elle conclut en invitant les personnes déléguées à diffuser les informations en lien avec la journée thématique en condition féminine dans leur syndicat ainsi qu'à y participer en grand nombre.

22.08.09 TÉMOIGNAGE CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN-CSN

Le trésorier présente Émilie Têtu, de Leucan, aux personnes déléguées.

Madame Têtu débute en expliquant l'importance depuis les 25 dernières années du partenariat développé entre Leucan et la CSN. Elle informe les personnes déléguées des services offerts par le Camp Vol d'été Leucan-CSN aux enfants atteints de cancer ainsi qu'à leur famille.

Madame Têtu explique que le secrétaire général participera ici, en direct de l'assemblée générale virtuelle, au défi têtes rasées de Leucan. Elle nomme toute l'importance d'une telle démarche et met de l'avant ce geste symbolique et altruiste.

Le trésorier nomme que la collecte de dons bat son train depuis les trois dernières semaines et effectue un rappel mentionnant qu'il est encore temps de donner pour le défi têtes rasées du secrétaire général.

Plusieurs personnes déléguées prennent ensuite la parole afin d'encourager les syndicats à participer à la collecte de dons.

22.08.10 TOURNÉE RÉGIONALE

Le vice-président présente les tenants et aboutissants de la tournée régionale qui a actuellement lieu dans la région. Il explique que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne CSN « l'après-pandémie ».

Ces rencontres informelles tenues en soirée sous le thème : « On s'invite à souper chez vous » permettront aux personnes représentantes des syndicats de remplir un sondage en temps réel sur des éléments de relance, mais aussi de s'exprimer sur des enjeux sociaux politiques régionaux.

À la suite de la tournée, les syndicats pourront inviter les membres à remplir le sondage. Le but étant d'avoir le plus de réponses afin d'établir un portrait régional juste, et ce, afin de nourrir les réflexions du conseil central en vue de la tenue de son congrès en juin 2022 qui viendra marquer le coup pour les trois prochaines années de militance dans Québec-Chaudière Appalaches.

22.08.11 CONGRÈS JUIN 2022

La présidente explique que le comité exécutif s'est réuni en formule lac-à-l'épaule les 17 et 18 janvier 2022, ainsi que le 19 janvier 2022 en compagnie de l'équipe de travail. Cette rencontre a eu lieu afin de commencer les travaux sur le thème, les orientations et le déroulement du congrès du conseil central qui se déroulera du 13 au 17 juin 2022 en mode hybride.

La présidente poursuit avec la présentation du thème du congrès, c'est à dire : Organisons la solidarité, luttons pour vaincre !

Le secrétaire général met de l'avant les grandes lignes en lien avec les orientations qui ressortent des travaux effectués lors du lac-à-l'épaule et qui forment quatre grands blocs de travail pour la semaine du congrès, à savoir : la campagne « l'après-pandémie », la mobilisation, l'immigration et le racisme systémique ainsi que l'environnement.

Il explique ensuite qu'étant donné le départ d'un membre du conseil syndical, ainsi que la non-disponibilité d'un autre membre, nous devons revoir la composition du comité des statuts et règlements.

Le secrétaire général effectue la lecture de la proposition adoptée par le conseil syndical le 24 janvier 2022.

Proposé par Sébastien Jobin
Appuyé par Chantal Joly

De recommander à l'assemblée générale les candidatures de Jean-François Marchand, Laurie Bégin-Morneau et David Gagnon au comité des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Proposé par Ginette Landry
Appuyé par Steve Giroux

D'entériner les candidatures de Jean-François Marchand, Laurie Bégin-Morneau et David Gagnon au comité des statuts et règlements.

ADOPTÉ

Le trésorier explique les réflexions qui ont eu cours durant le lac-à-l'épaule en ce qui concerne le coût d'inscription des personnes déléguées au congrès.

Il explique que dans le but de maximiser la participation au congrès et puisque la pandémie a eu pour effet de réduire certaines dépenses du conseil central, qu'il est proposé que le coût d'inscription des personnes déléguées au congrès de 2022 soit nul. Il nomme que le comité exécutif est très fier de cette proposition. Le tout ne comporte pas de caractère permanent et sera à revoir pour le congrès de 2025.

Le secrétaire général effectue la lecture de la proposition adoptée par le conseil syndical le 24 janvier 2022.

Proposer par Emmanuel Deschênes
Appuyer par Alain Samson

De recommander à l'assemblée générale que le coût d'inscription des personnes déléguées au congrès du conseil central de juin 2022 soit nul.

ADOPTÉ

Proposé par Valérie Syvrais
Appuyé par Chantal Leclerc

Que le coût d'inscription des personnes déléguées au congrès du conseil central de juin 2022 soit nul.

ADOPTÉ

Le secrétaire général conclut en informant les personnes déléguées que les syndicats de la région recevront la première convocation pour le congrès dès la semaine prochaine.

22.08.12 PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX OFFERTS EN PANDÉMIE

Pierre Lachance, conseiller syndical au Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale et coordonnateur de l'équipe de travail, effectue la présentation aux personnes déléguées des programmes gouvernementaux offerts en pandémie.

La présentation du camarade Lachance se retrouve en annexe et sera acheminée aux syndicats.

22.08.13 L'ENTRAIDE À LA CSN

Le secrétaire général explique que depuis la dernière année, la CSN a été très active dans la relance du dossier de l'entraide au niveau national. Au niveau confédéral, c'est David Bergeron Cyr, vice-président à la CSN, Natacha Laprise, conseillère syndicale et Mireille Bénard, adjointe au comité exécutif de la CSN qui mettent l'épaule à la roue dans ce dossier.

Les responsables régionaux en entraide des treize conseils centraux au Québec se rencontrent de façon régulière afin d'échanger sur les bons coups réalisés, pour partager des outils et pour faire état de l'avancement de la création de réseaux d'entraide dans les syndicats. Un partenariat avec le Centre Saint-Pierre a aussi été développé, l'organisme vient en soutien aux responsables régionaux.

Le secrétaire général procède ensuite à la présentation du site internet que la CSN a développé en entraide. Le site permet notamment d'identifier des façons pour les membres d'aller chercher de l'aide et met de l'avant les avantages pour les syndicats de se doter d'un réseau d'entraide ainsi que les étapes afin d'y parvenir.

Il conclut en invitant les syndicats à contacter le conseil central pour toutes questions reliées à l'entraide et rappelle la possibilité qui est leur est offerte de créer un réseau de personnes entraïdantes avec notre soutien.

22.08.14 BOTTIN DES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Le secrétaire général effectue la présentation des bottins des ressources communautaires de la région créés par le conseiller à l'information au conseil central, Nicolas Lefevre-Legault.

Il indique que le bottin qui concerne Québec et Chaudière-Appalaches est séparé en différentes sections : dépendance, santé mentale, prévention du suicide, groupes de femmes, violence faite aux femmes et défense des droits.

Il nomme aussi que les bottins sont aussi ventilés par région c'est-à-dire : Charlevoix, Québec, Portneuf, Appalaches, Beauce–Les Etchemins et Côte-du-Sud–Lévis-Lotbinière.

Le secrétaire général invite les personnes déléguées à diffuser et à faire connaître les bottins chez leurs membres et à nous revenir pour toutes demandes de soutien.

Les bottins seront acheminés aux syndicats à la suite de l'instance.

22.08.15 ACCRÉDITATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Proposé par Lyne Allard
Appuyé par Georges-Éric Michaud

D'accréditer les personnes déléguées à la 8^e réunion de l'assemblée générale.

ADOPTÉ

22.08.16 NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ÉLECTION

Proposé par Steve Giroux
Appuyé par Émilie Tremblay

Que Louis Bégin et Marjorie Guay agissent respectivement à titre de président et secrétaire d'élection.

ADOPTÉ

22.08.17 PREMIER RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ÉLECTION

Le président d'élection, Louis Bégin, et la secrétaire d'élection, Marjorie Guay, procèdent au premier rapport d'élection.

Le président explique que les élections sont un moment important de la démocratie syndicale.

Il rappelle que deux postes sont à pourvoir : le poste de représentante ou représentant à la vie régionale pour la région métropolitaine de Québec et le poste de représentante ou représentant à la vie régionale pour Portneuf. Il nomme et explique les règles qui régissent la tenue d'élection dans nos statuts et règlements.

La secrétaire d'élections explique que le conseil central n'a pas reçu de mise en candidature pour le poste de représentante ou représentant à la vie régionale pour la région métropolitaine de Québec ainsi que pour le poste de représentante ou représentant à la vie régionale pour Portneuf.

Elle expose que dans ce cas que les statuts et règlements permettent de prendre des candidatures en temps réel à l'assemblée générale.

Kevin Roy propose la candidature de Michaël-Patrick Bernier au poste de représentante ou représentant à la vie régionale pour la région métropolitaine de Québec.

Michael Patrick Bernier accepte d'être mis en nomination.

Élu par acclamation

Le président et la secrétaire d'élection ne reçoivent pas de proposition de mise en candidature au poste de représentante ou représentant à la vie régionale pour la région de Portneuf.

Le secrétaire général explique que le poste restera vacant jusqu'au congrès de juin 2022. Entre temps, le conseil central va répartir la tâche et s'assurer que les syndicats de Portneuf soient desservis.

22.08.18 PRÉSENTATION PAR IANIK MARCIL, ÉCONOMISTE

La présidente accueille et présente aux personnes déléguées, Ianik Marcil.

Monsieur Marcil est économiste indépendant et est spécialisé en innovations technologiques, en transformations sociales, en justice économique et en économie des arts et de la culture. Il est auteur, chroniqueur, conférencier et consultant. Il intervient régulièrement dans plusieurs médias canadiens.

Ianik Marcil débute en nous remerciant de l'invitation et indique que sa présentation s'intitule : De l'anxiété individuelle à la solidarité collective : le chemin de la bienveillance.

Monsieur Marcil explique que la pandémie mondiale actuelle a mis en lumière un système économique fragile, il explique aussi la grande importance des liens entre les humains qui sont interreliés, et ce, qu'ils le veulent ou non.

Il poursuit en abordant le thème des pénuries de main d'œuvre. À ses yeux, il n'existe pas de réelle pénurie puisque le nombre d'emplois à combler au Québec est à peu près équivalent au nombre de personnes qui ne sont pas en emploi. Par contre, il dénonce vertement le fait qu'il surabonde d'emplois mal payés et pour lesquelles les citoyennes et citoyens se ne sentent pas valorisés. À titre d'exemple, des pénuries de main-d'œuvre font rage dans certains secteurs précis et dans certaines régions.

Le conférencier propose ensuite un pas de recul vis-à-vis cette pandémie qui perdure. Il fait état des difficultés vécues par les travailleuses et travailleurs des secteurs qui ont souffert des nombreuses fermetures et réouvertures. En ce sens, on dénombre énormément de personnes qui ont dû se réorienter professionnellement.

Monsieur Marcil explique que les représentantes et représentants syndicaux sont précieuses et précieux et qu'ils ont le désir de prendre soin des membres. Cette fonction peut parfois être ingrate puisque les membres ventilent beaucoup et que la lourdeur pandémique affecte tout le monde. Il décrit une exaspération individuelle et collective.

Certains éléments positifs peuvent aussi être dégagés de cette pandémie et des apprentissages sont possibles. Entre autres, que les personnes et les ressources humaines sont importantes pour bien vivre en société, que la bienveillance est et restera toujours au centre de ce qui doit être mis de l'avant, que philosophiquement nous sommes toutes et tous unis, que rien ne remplace le bien-être de se mettre en action.

L'économiste s'attaque ensuite au gouvernement du Québec qu'il qualifie de provincialiste et de populiste qui aime mieux gouverner par décret que de se plier au jeu démocratique. Il considère que cela effrite la confiance de la population envers la démocratie et que c'est une insulte aux travailleuses et aux travailleurs du Québec.

Selon Monsieur Marcil, il est possible de changer les choses socialement. Mais pour cela, il faut s'organiser, retisser les liens de solidarité et rebondir ! Aussi, chasser l'anxiété en prenant soin des uns et des autres notamment à travers notre action syndicale qui représente un pouvoir important en société. Pour lui, le syndicat devient un véhicule de changement social, qui renforce les liens sociaux et qui mène des luttes importantes.

Il plaide pour le développement de la fierté au travail et nous encourage à être près des membres que l'on représente afin que le travail des militantes et militants passe de remarquable à remarqué !

Suit une longue période d'échanges entre les personnes déléguées et le conférencier qui s'expriment sur les défis qu'apporte la pandémie sur leur quotidien et qui témoignent du grand besoin de support et d'accompagnement qu'expriment les membres des syndicats.

La présidente remercie chaleureusement Monsieur Marcil pour son allocution ainsi que pour sa grande générosité lors de la période de questions et d'échanges.

22.08.19 QUESTIONS DE PRIVILÈGE

Nous recevons en question de privilège les personnes représentantes des syndicats qui ont été en conflit depuis la dernière assemblée générale ou qui le sont actuellement. Le but est de faire connaître aux personnes déléguées les luttes et les revendications que ces syndicats mènent et portent en toute solidarité.

La présidente débute en soulignant que c'est la dernière assemblée générale de Lyne Morency, présidente du syndicat de la station de ski du Mont-St-Anne. Elle remercie la camarade pour toutes ses années d'implication et pour son apport au conseil central. Madame Morency est touchée et nous remercie sincèrement.

L'Association des travailleurs du préhospitalier (ATPH) et le Syndicat des paramédics de Charlevoix – CSN

Le secrétaire général introduit Frédéric Maheux, président de l'association des travailleurs du préhospitalier, ainsi qu'Emmanuel Deschênes, vice-président du Syndicat des paramédics de Charlevoix.

Frédéric Maheux explique que le blitz de négociation qui a eu cours durant les fêtes a été un échec total. Ils devront avoir recours à la conciliation pour la suite des choses. Il explique que le règlement ne semble pas figurer dans les plans du Conseil du trésor qui continue de faire la sourde oreille sur plusieurs demandes que les membres jugent importantes.

Emmanuel Deschênes poursuit et explique qu'une lueur d'espoir surgit dans le combat que son syndicat mène pour la transformation des horaires de faction. En effet, plusieurs municipalités de Charlevoix se sont prononcées en faveur de la fin de tels horaires. La députée provinciale de Charlevoix-Côte-de-Beaupré a aussi indiqué qu'elle était sensible au dossier. Il se dit optimiste par rapport à cette lutte pour l'avenir.

Le secrétaire général remercie les camarades Maheux et Deschênes et leur réitère toute notre solidarité pour la suite de leurs combats.

Syndicat des agents de la paix en service correctionnel du Québec-CSN

La vice-présidente présente Mathieu Lavoie, président du syndicat.

Mathieu Lavoie explique que la négociation est en cours depuis avril 2020 et que les membres mettent en place une mobilisation avec l'aide de moyens palliatifs pour faire contrepoids au gouvernement qui se traîne les pieds à la table de négociation.

Il rappelle que des enjeux salariaux sont au cœur du litige et que plus de 400 postes restent actuellement vacants dans la province. Les problèmes d'attractions et de rétentions sont exacerbés.

Il dénonce le fait que les membres n'ont pas accès aux différentes primes reliées à la pandémie bien qu'ils soient en contact direct avec les détenus au quotidien.

Le syndicat est bien fier de la campagne publicitaire qu'il a mise de l'avant afin de faire connaître ses revendications à la population.

La vice-présidente remercie ensuite Mathieu Lavoie et lui assure que le conseil sera de tous les combats avec le syndicat jusqu'à ce que les membres obtiennent satisfaction.

Syndicat des employés de la Société des Traversiers Québec-Lévis (CSN)

Le vice-président présente Nicolas Bouchard, président du syndicat et Patrick St-Laurent, vice-président du syndicat.

Patrick St-Laurent fait un résumé de l'avancement de la négociation coordonnée des traversiers au Québec et explique que plusieurs points achoppent toujours avec le Conseil du trésor. Aussi, il explique que le syndicat s'est doté d'une banque de jours de grèves illimitées à user au moment jugé opportun. Il affirme que les travailleuses et travailleurs des traversiers ont fini

de se faire piler dessus et que le gouvernement va continuer de les voir se mobiliser et se tenir debout !

Le vice-président remercie Nicolas Bouchard et Patrick St-Laurent pour leur présence et leur assure de tout le support et la collaboration du conseil central dans leur lutte.

Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Hilton Québec (CSN)

Le trésorier introduit Louise Jobin, présidente du syndicat.

Louise Jobin rappelle aux personnes déléguées que les membres se battent d'abord et avant tout afin de ne pas essuyer de recul dans leurs conditions de travail. De son côté, l'employeur s'entête à vouloir négocier une convention collective d'une durée de 8 ans et maintient ses demandes de recul. Elle rappelle que cette lutte en est une pour le respect et nomme que les membres du syndicat sont solidaires et sont prêts à aller jusqu'au bout !

Le trésorier remercie ensuite la camarade Jobin pour sa présence et réitère au syndicat que le conseil central sera présent jusqu'au bout de ce conflit pour le respect des travailleuses et travailleurs.

Les syndicats Unis d'Hema Québec CSN

Le secrétaire général présente Nancy Bélanger, vice-présidente du syndicat qui représente les infirmiers et infirmières d'Hema Québec à Québec, ainsi que Christian Vaillancourt, président du syndicat qui représente les travailleuses et travailleurs d'Hema Québec à Québec.

Nancy Bélanger débute en faisant un survol des différentes étapes de la négociation. Elle explique ensuite que l'employeur est aux prises avec un gros défi d'attraction du personnel. Ce dernier manque de main d'œuvre et manque de respect aux travailleuses et travailleurs. Elle indique qu'une nouvelle stratégie de mobilisation est en construction et qu'elle se déploiera prochainement.

Christian Vaillancourt poursuit et indique que beaucoup de journées de négociation sont à venir prochainement ou un nouveau porte-parole patronal à fait son arrivée. Le ton est positif à la table et le syndicat regarde en avant en espérant en venir à une entente satisfaisante avec l'employeur.

Le secrétaire général remercie Nancy Bélanger et Christian Vaillancourt de leur présence et nomme tout l'appui solidaire du conseil central pour la poursuite de leur mobilisation.

Proposé par Éric Rageot
Appuyé par Richard Boissinot

**Que le conseil central et ses syndicats affiliés donnent leur appui
inconditionnel et solidaire aux luttes menées par les syndicats en conflit
dans la région de Québec–Chaudière-Appalaches.**

ADOPTÉ

**22.08.20 DEUXIÈME RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRETARIAT
D'ÉLECTION**

Le président d'élection, Louis Bégin, et la secrétaire d'élection, Marjorie Guay, n'ont pas à procéder au deuxième rapport d'élection puisqu'aucun scrutin n'a été nécessaire au préalable.

22.08.21 INSTALLATION DES PERSONNES ÉLUES

Conformément à l'article 123 du Code des règles de procédures de la CSN, le président d'élection, Louis Bégin, et la secrétaire d'élection, Marjorie Guay, procèdent à l'installation de la personne élue.

22.08.22 DÉFI TÊTES RASÉES AU PROFIT DU CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN-CSN

Le trésorier présente Laurie Gingras, de Leucan.

Le trésorier et M^{me} Gingras seront en charge d'animer le défi têtes rasées auquel participe le secrétaire général et invite ce dernier à s'exprimer.

Le secrétaire général s'adresse aux personnes déléguées en affirmant toute l'importance que prend le camp Vol d'été Leucan-CSN pour les enfants atteints de cancer et leurs familles et remercie Leucan ainsi que le trésorier pour l'organisation de cette collecte.

Pendant que la présidente procède à la coupe de cheveux du secrétaire général, M^{me} Gingras fait ressortir le caractère symbolique du geste et le trésorier invite les syndicats à continuer à donner et à être généreux.

Le trésorier informe les personnes déléguées que le comité exécutif a convenu qu'il donnerait le montant nécessaire afin de combler le manque à gagner pour atteindre un montant total de dons de 10 000 \$ si les syndicats présents à

l'assemblée effectuent des dons afin de dépasser la barre des 9000 \$ qui elle, est presque atteinte.

Le syndicat des CPE annonce, après discussion en comité exécutif, qu'il donnera le montant nécessaire afin de dépasser la barre des 9000 \$ dollars de dons. En ce sens, le trésorier indique que le conseil central va verser le manque à gagner afin d'atteindre l'objectif et indique aux personnes déléguées que le montant total amassé pour le défi têtes rasées du secrétaire général atteint maintenant 10 000 \$.

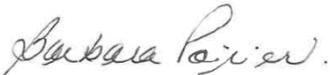
22.08.23 DIVERS

Rien à traiter.

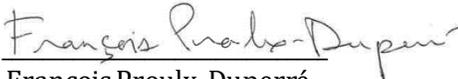
22.08.24 AJOURNEMENT

La présidente conclut et remercie sincèrement les personnes présentes en les invitant à participer au congrès qui se tiendra du 13 au 17 juin 2022.

L'ajournement de la 8^e assemblée générale est proposé par Hélène Montreuil à 16 h 5.



Barbara Poirier,
présidente



François Proulx-Duperré,
secrétaire général

Comité exécutif du CCQCA

Barbara Poirier, présidente
Pierre Émond, 1er vice-président
Mélanie Pelletier, 2e vice-présidente
François Proulx-Duperré, secrétaire général
Louis Hamel, trésorier

Membres du conseil syndical

08-11-279 Laurie Bégin-Morneau
09-22-025 David Gagnon
10-11-041 Sébastien Jobin
02-22-007 Chantal Joly
09-11-122 Renée Lavoie
08-11-264 Jean-François Marchand
08-11-291 Emmanuel Deschênes

Liste des syndicats

01-11-043 S CONSTRUCTION DE QUÉBEC
Jean-Louis Simard
02-11-031 STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)
Joan Ancil
Louise Jobin
Louise Ouellette
02-11-083 ST DU COMMERCE DE LA RIVE-SUD (CSN)
Jean Chabot
02-11-118 STT DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)
Émilie Tremblay
02-11-134 S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE COUVOIR SCOTT (CSN)
Line Allard
02-11-347 S.E.E. DE L'HÔTEL DELTA QUEBEC (CSN)
Alain Bisson
02-11-353 S.E.E. DE LA STATION MONT SAINTE-ANNE (CSN)
France Drolet
Lyne Morency
02-22-007 S.E. BUREAU DE SSQ-VIE (CSN)
Sylvie Delorme
02-22-016 S.T.T. DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DES JARDINS (CSN)
Béatrice Técher
02-22-023 S.S. SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES (CSN)



- Marie-Ève Julien
- 03-11-002 S. DES PROFESSEUR-ES DU CÉGEP LÉVIS-LAUZON (CSN)
Félix Joyal-Lacerte
- 03-11-003 S. PROFS DU COLLÈGE F.-X. GARNEAU (CSN)
Hélène Nazon
- 03-11-016 S. PROFS DU COLLÈGE DE LÉVIS (CSN)
Sophie Beaumont
Denys Samson
- 03-11-020 S. CHARGÉ-E-S COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (CSN)
Élisabeth Cyr
- 03-22-004 S. CHARGÉ-ES DE COURS UQAR (CSN)
Hélène Montreuil
- 05-11-032 SPTSSS
Nicole Cliche
Christian Lecompte
Christian Naud
Ian Bernier-Boily
Karine Bergeron
Luc Plamondon
Martin Gaudreault
Véronique Thibeault
Xavier Isabelle
- 05-22-005 SE COMM. DROITS DE LA PERSONNE ET DE LA JEUNESSE
Réza Dupuis
- 08-11-011 S.T. DE PARTAGEC (CSN)
Alain Juneau
- 08-11-103 S.T.T. DES CENTRES DE LA PETITE ENFANCE DE QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES
Anne-Sophie Chabot
Chantal Leclerc
Denis Belley
Isabelle Fauchon
Nathalie Cardinal
- 08-11-114 S.T.T. DU CHSLD DE ST-AUGUSTIN (CSN)
Dalida Laberge
Sylvie Genois
- 08-11-249 S. DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIÈRES AUXILIAIRES DE HÉMA-QUÉBEC (CSN)
Nancy Bélanger
- 08-11-257 S.T.T. DU CHU DE QUÉBEC (CSN)
Claude Bernard
Frédéric St-Hilaire
Karine Larose
Martin Bélanger
- 08-11-264 STT CIUSSSCN-CSN
Didier Malvault
Éric Rageot de Beurivage



Ginette Landry
Isabelle McCann
Jean-Renaud Caron
Laurence Baron
Marie-Line Bouchard
Robert Laflamme
Richard Boissinot
Geneviève Bergeron
Sylvain Gravel
Yanike Fournier
Vanessa Girard
Hélène Morgan
Sony Médilien
08-11-279 S DU PERS. DE BUREAU, DES TECH. ET PROF. DE L'ADMIN. DE C-A- CSN
Annie Dubois
Manon Douville
Nancy Côté
08-11-284 STT DE HÉMA-QUÉBEC QUÉBEC - CSN
Christian Vaillancourt
08-11-297 S. des éducatrices et éducateurs en MF de Sainte-Marie (CSN)
Gaétanne Nadeau
09-11-002 SE DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS QUÉBEC- LÉVIS
Nicolas Bouchard
Patrick St-Laurent
09-11-005 S DES CHAUFFEURS D' AUTOBUS DE LA RIVE-SUD (CSN)
Alain Audet
André Laporte
09-11-006 S.E. TRANSPORT PUBLIC DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN (CSN)
Hélène Fortin
Julie Hamel
Luc Bourassa
09-11-015 S. PERS. DE SOUTIEN DU CÉGEP LÉVIS-LAUZON (CSN)
Yves Hallé
09-11-017 SYNDICAT SOUTIEN SCOLAIRE BELLIMONT (CSN)
Valérie Syvrais
09-11-018 S. PERS. DE SOUTIEN DU CÉGEP DE LIMOILOU (CSN)
Sylvie Rioux
09-11-112 S.S. D'ENTRETIEN DU RTC, CSN INC. (CSN)
Michael-Patrick Bernier
Kevin Roy
09-11-122 S. DU SOUTIEN SCOLAIRE DES APPALACHES (CSN)
Manon Truchon
09-11-125 SEE DU CEGEP CHAMPLAIN- ST-LAWRENCE (CSN)
Zineb El Achhab
09-11-138 S. PERSONNEL DE SOUTIEN CS DES DÉCOUVREURS (CSN)



- 09-11-139 Diane Lavoie
S. SOUTIEN SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSN)
Annick Turcotte
Éric Larouche
Marie-Ève Bernier Thibault
Viviane Beaulieu
- 09-22-022 S.AGENTS DE LA PAIX SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC (CSN)
Mathieu Lavoie
- 10-11-020 S.T.T. DE ABB (CSN)
Daniel Drouin
Bruno Paulin
- 10-11-030 S.T. DE BEAUCE-ATLAS (CSN)
Sylvain Guillemette
- 10-11-041 S.T.T. CANAM PONTS QUÉBEC (CSN)
Steve Giroux

Dirigeante et dirigeants du mouvement

Marjorie Guay
Louis Bégin
Pierre Brassard

Formatrice et formateurs

Marie-Michèle Doiron
Frédéric Maheux
Georges-Éric Michaud

Invité-es

Émilie Têtu
Laurie Gingras
Ianik Marcil

Visiteurs et visiteuses

Linda Mercier

Salarié-es

Bérengère Lottin
Josée Zacharie
Karine Côté



Marc Lapointe
Nicolas Lefebvre-Legault
Pierre Lachance
Vincent Grenier
Claudine Des Rosiers
Jérémie Tremblay
Guillaume Lavoie
Martin Massey
Valérie Lacasse
Andréeanne Jourdain
Léonnie Bourbonnais-Himbeault
Steven Paquet

Sommaire

Comité exécutif du CCQCA :	5
Conseil syndical :	7
Délégué-es :	85
Dirigeants du mouvement	3
Salarié-es :	15
Visiteuses et visiteurs :	1
Formateurs:	3
Invité-es	3
Nombre de syndicats :	41
TOTAL :	122



Québec, 1 février 2022

ENVOI PAR COURRIEL

Madame Barbara Poirier

Présidente CCQCA

Madame Poirier

« Le Rempart-Centre d'hébergement et d'accueil », tient à vous remercier ainsi que toute votre équipe, au nom de ses résidentes, pour les dons obtenus lors de votre collecte de Noël pour notre organisme.

Ces dons auront permis d'offrir un Noël tout en douceur et rempli de merveilleuses surprises à chacune de nos résidentes....en plus de voir apparaître de si beaux sourires.

Nous tenons également à remercier vos syndicats affiliés ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cette collecte de façon matérielle ou financière. Nos résidentes vous en sont très reconnaissantes.

En terminant, nous vous souhaitons une belle année 2022. Que la solidarité, l'entraide, l'équité et la détermination continuent de vous accompagner dans chacune de vos luttes.

Solidairement !



Nancy Ratté

Coordonnatrice



Lucie Langlois

Présidente C.A.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'AIDES GOUVERNEMENTALES



Conseil central
de
Québec Chaudière-Appalaches

PAR PIERRE LACHANCE, CONSEILLER SYNDICAL À LA MOBILISATION

Soutien aux personnes

Personnes et familles

- Régime d'assurance-emploi
- Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement
- Prestation canadienne de maladie pour la relance économique
- Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches

RÉGIME D'ASSURANCE-EMPLOI

Jusqu'au 24 septembre 2022 (temporaire)

Vous devez seulement avoir accumulé 420 heures d'emploi assurable pendant la période de référence pour être admissibles à l'assurance-emploi.

Vous devez faire la demande des prestations le plus tôt possible à partir du moment où vous avez cessé de travailler.

Vous pouvez faire une demande même si votre employeur n'a pas encore produit votre relevé d'emploi. Si vous attendez plus de 4 semaines après votre dernier jour de travail pour faire votre demande de prestations, vous risquez de perdre des semaines de prestations.



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches

Vous devez démontrer que :

vous occupez un emploi assurable;

vous avez perdu votre emploi sans en être responsable;

vous êtes touché par des [inondations ou des feux de forêt](#);

vous n'avez pas travaillé et vous n'avez pas reçu de salaire pendant au moins 7 jours consécutifs au cours des 52 dernières semaines;

vous avez travaillé pendant le nombre requis d'heures d'emploi assurable au cours des 52 dernières semaines ou depuis votre dernière période de prestations, la période la plus courte étant retenue;

vous êtes prêt et disposé à travailler et capable de le faire en tout temps;

vous cherchez activement du travail (vous devez prendre en note le nom de tous les employeurs avec qui vous avez communiqué et le moment auquel vous l'avez fait).



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches

► VACCINATION CONTRE LA COVID-19

- En règle générale, si vous avez été congédié ou avez démissionné de votre emploi parce que vous ne vous conformez pas à la politique de vaccination obligatoire contre la COVID-19 de votre employeur, vous ne serez pas admissible aux prestations régulières de l'assurance-emploi. Pour déterminer si vous êtes admissible, nous pourrions communiquer avec vous pour obtenir des renseignements, tels que :
 - si votre employeur vous a clairement communiqué une politique de vaccination obligatoire contre la COVID-19;
 - si vous avez été informé que le non-respect de la politique mènerait à la perte de votre emploi;
 - si l'application de la politique à votre égard était raisonnable dans le contexte du lieu de travail;
 - si vous avez un motif valable pour ne pas vous conformer à la politique et que votre employeur ne vous a pas offert d'exemption.
- Nous utiliserons les faits fournis par vous et votre employeur pour déterminer si vous êtes admissible aux prestations.



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches

ASSURANCE-EMPLOI

À compter du 1^{er} janvier 2022, le maximum de la rémunération assurable augmentera, passant de 56 300 \$ à 60 300 \$. Cela signifie qu'en 2022, un travailleur assuré paiera des cotisations d'assurance-emploi sur sa rémunération assurable jusqu'à un plafond de 60 300 \$.

En 2022, le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour les employés sera de 1,58 \$ par tranche de 100 \$. Ce taux de cotisation et l'augmentation du MRA feront que les travailleurs assurés paieront, en 2022, un maximum de 952,74 \$ en cotisations d'assurance-emploi, comparativement à 889,54 \$ en 2021.

En raison de l'augmentation du MRA à compter de janvier 2022, le taux maximal des prestations d'assurance-emploi hebdomadaires passera de 595 \$ à 638 \$. Les demandes de prestations établies avant le 31 décembre 2021 ne sont pas touchées par l'augmentation du MRA pour 2022.

PRESTATIONS DE MALADIE DE L'ASSURANCE-EMPLOI

► Combien vous pourriez recevoir:

- a) Le montant exact que vous recevrez sera déterminé une fois votre demande traitée.
- b) Jusqu'à 15 semaines de prestations de maladie sont disponibles. Le nombre de semaines de prestations que vous recevez dépend de la période durant laquelle vous ne pouvez pas travailler pour des raisons médicales.
- c) Vous pourriez recevoir 55 % de votre revenu jusqu'à un maximum de 638 \$ par semaine.

PRESTATION CANADIENNE POUR LES TRAVAILLEURS EN CAS DE CONFINEMENT

- ▶ La prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement offre 300 \$ par semaine aux travailleurs admissibles qui ne peuvent pas travailler en raison d'un confinement local temporaire entre le 24 octobre 2021 et le 7 mai 2022.
- ▶ La prestation est disponible seulement lorsque votre région est désignée par un ordre de confinement lié à la COVID-19.
- ▶ La PCTCC est administrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

PRESTATION CANADIENNE DE MALADIE POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

La prestation canadienne de maladie pour la relance économique offre 500 \$ (450 \$ après retenues d'impôt) par semaine, pour un maximum de six semaines, aux travailleurs qui :

- ✧ sont dans l'impossibilité de travailler pendant au moins la moitié de leur horaire de travail hebdomadaire parce qu'ils ont contracté la COVID-19;
- ✧ doivent s'isoler en raison de la COVID-19;
- ✧ ont des problèmes de santé sous-jacents, suivent des traitements ou ont contracté d'autres maladies qui, selon l'avis d'un médecin, d'un infirmier praticien, d'une personne en situation d'autorité, d'un gouvernement ou d'un organisme de santé publique, les rendraient plus vulnérables à la COVID-19.

Cette prestation est disponible jusqu'au 7 mai 2022.

La PCMRE est administrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC).



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches

PRESTATION CANADIENNE DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR PROCHES AIDANTS

- ▶ La prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants offre 500 \$ (450 \$ après retenues d'impôt) par semaine, pour une durée maximale de 44 semaines par ménage, aux travailleurs :
 - ▶ qui sont dans l'impossibilité de travailler pendant au moins la moitié de leur horaire de travail hebdomadaire parce qu'ils doivent prendre soin d'un enfant de moins de 12 ans ou d'un proche dont l'école, le service de garde ou l'établissement de soins est fermé en raison de la COVID-19;
 - ▶ dont l'enfant ou le proche est malade, en quarantaine ou à risque de développer de graves complications s'il devait contracter le virus.
- ▶ Cette prestation est disponible jusqu'au 7 mai 2022.
- ▶ La PCREPA est administrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Sources :

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/prestation-relevance-economique-proches-aidants.html>

<https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application/transition/questions.html>



CSN

Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches

Merci!

Avez-vous des questions?



CSN

Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches